

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 octobre 2021, à 19 heures, à la salle des loisirs situé au 530, rue Principale, à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ères) : Monsieur Serge Dion
Monsieur Jean-Paul Giroux
Madame Julie Brisson
Madame Johanne Savard

Absents : Monsieur Réjean Tremblay
Monsieur Réal Émond

Assiste également à cette séance : Madame France Brassard, secrétaire-trésorière adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 :00, M. le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance ordinaire
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Gestion financière et administrative
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2021
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 septembre 2021
 - 3.3 Dépôt et autorisation de paiement des comptes de septembre 2021
 - 3.4 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du projet de réfection de la rue Principale septembre 2021
 - 3.5 Rapport financier 2020
 - 3.6 Projet visioconférence
 - 3.7 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2019 à 2023
- 4.0 Service des incendies et Sécurité publique
- 5.0 Loisirs et cultures
 - 5.1 Demande du Cercle des fermières Saint-Paul-du-Nord de Longue-Rive inc.
- 6.0 Aménagement, développement et urbanisme
 - 6.1 Reddition plan d'action 2020-2021 et plan d'action 2021-2022/ Agent de développement MRC de la Haute-Côte-Nord
- 7.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
 - 7.1 Dossier Paulo Bouchard-Installation de ponceaux
 - 7.2 Pavage de la rue Bouchard/ Affectation surplus accumulé non affecté
- 8.0 Correspondances
 - 8.1 CAUREQ-Redistribution des excédents 2021- 2021
 - 8.2 Assemblée générale annuelle Plaisir de Lire
- 9.0 Affaires nouvelles
 - 9.1 Demande de permis de réunion pour la salle de quille
 - 9.2 Acceptation de soumission pour la refonte du site internet et du Conseil sans papier
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Levée de l'assemblée

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**RÉSOLUTION
21-10-3969**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en ajoutant le point suivant et en laissant les affaires nouvelles ouvertes

- 9.1 Demande de permis de réunion pour la salle de quille
- 9.2 Acceptation de soumission pour site web et conseil sans papier

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**RÉSOLUTION
21-10-3970**

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2021.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**RÉSOLUTION
21-10-3971**

**IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 septembre 2021.

DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 30 septembre 2021;

**RÉSOLUTION
21-10-3972**

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 159 247.76\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au 30 septembre 2021, et autorise le paiement des comptes dus;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

Liste des dépenses incompressibles Septembre 2021

2925	Bell Canada (ligne watt)	13.74\$
2926	Bell Canada (cellulaires) août	200.84\$
2927	Bell Canada (Garage municipal) août	94.03\$
2928	Hydro-Québec (856 route 138) août	139.37\$
2929	Hydro-Québec (530 rue Principale) août	213.17\$
2930	Hydro-Québec (6 rue de Parc Industriel) août	33.36\$
2931	Hydro-Québec (331 rue Principale) août	112.36\$
2932	Hydro-Québec (55 rue Côté) août	85.03\$
2933	Hydro-Québec (55B rue Côté) août	143.15\$
2934	Hydro-Québec (éclairage public) août	1 470.35\$
2935	Hydro-Québec (10 rue Gagnon) août	222.39\$
2936	Télu Québec (cellulaires) août	116.04\$
2937	Vidéotron (3, rue de l'Église) août	371.59\$
2938	Visa Desjardins (Décor lumineux extérieur, zoom)	1 230.24\$
2939	Hydro-Québec (3, rue de l'Église) août	378.06\$
2940	Vidéotron (741 route 138) août	109.00\$
2941	Vidéotron (331, rue Principale) août	90.60\$
2942	Vidéotron (530, rue Principale) août	130.79\$
2943	Bell Canada (cellulaires)	186.92\$
2944	Vidéotron (3, rue de l'Église) septembre	371.59\$
2945	Bell Canada (856 route 138 garage) septembre	94.03\$
2946	Bell Canada (ligne watt) septembre	13.74\$
2947	Hydro-Québec (éclairage public) septembre	1 470.35\$
2948	Hydro-Québec (856 route 138 garage) septembre	118.62\$
2949	Hydro-Québec (10, rue Gagnon) septembre	222.39\$
2950	Télu Québec (cellulaires) septembre	116.04\$
2951	Visa Desjardins (achat cellulaire)	518.76\$
2952	Hydro-Québec	119.81\$
2953	Hydro-Québec (316, rue Principale) septembre	534.72\$
2954	Hydro-Québec (530-3 rue Principale) septembre	142.85\$
2955	Hydro-Québec (741 route 138) septembre	146.84\$
2956	Hydro-Québec (530 route 138) septembre	227.00\$
2957	Hydro-Québec (42 chemin du Barrage) septembre	28.00\$
2958	Hydro-Québec 9530-5 rue Principale) septembre	84.72\$
2959	Hydro-Québec (1-3 rue Tremblay) septembre	84.72\$
17844	Chantale Otis (Reer part employé, employeur)	1 002.10\$
17845	Gilles Lavoie (frais de déplacement et d'hébergement)	766.39\$
17846	Yves Laurencelle (frais de déplacement article de Noel)	513.00\$

17847	Patrice Martel (remboursement cotisation)	452.52\$
17848	Annulé	
17849	Société canadienne des postes (bulletin d'information projet d'assainissement des eaux usées)	48.87\$
17868	Gilles Lavoie (frais de déplacement et d'hébergement)	766.39\$
17869	Yves Laurencelle (Déplacement, Téléphone)	160.00\$
17870	FQM Assurances (assurance)	306.29\$
17871	FQM Assurances (renouvellement)	47 413.91\$
17872	Société canadienne des postes (timbres)	317.33\$
17873	Gilles Lavoie (frais de déplacement et d'hébergement)	639.39\$
17874	SNC-LAVALIN (plan d'intervention)	4 024.13\$
17875	Gilles Lavoie (frais de déplacement et d'hébergement)	766.39\$
17876	Association des pompiers Longue-Rive (aide financière halloween)	250.00\$
	Dépôt jeudi le 2 septembre (paies)	10 027.64\$
	Dépôt jeudi le 9 septembre (paies)	9 467.40\$
	Dépôt jeudi le 16 septembre (paies)	9 663.39\$
	Dépôt jeudi le 23 septembre (paies)	9 387.88\$
	Dépôt jeudi le 30 septembre (paies)	12 759.92\$
	TOTAL	118 367.75\$

CHÈQUE SEPTEMBRE 2021

17878	Agat Laboratoires (herbicides)	1 369.35\$
17879	Alimentation JMDS (graine oiseaux)	16.09\$
17880	ATR de la Côte-Nord (autocollants, polo, veste)	850.02\$
17881	Tremblay Bois Mignault (honoraires)	4 107.21\$
17882	Desmeules Automobiles (pièce pour F-150)	66.75\$
17883	Eurofins/Environex (contrôle bactériologique)	665.99\$
17884	Garage Jeannine Boulianne (pièces pour camion)	509.77\$
17885	Imprimerie Charlevoix (fournitures de bureaux)	314.87\$
17886	Journal HCN (avis public)	631.21\$
17887	Louis-Philippe Lepage (vitre pour cadre conseil)	31.03\$
17888	Ministre des Finances (quote-part)	21 287.00\$
17889	Pepsico Canada (liqueurs loisirs)	180.39\$
17890	Pièces d'auto B.Guy (pièce pour loader)	58.31\$
17891	Produits BCM (pièces accessoires)	2 056.96\$
17892	Purolator (frais de transport)	54.09\$
17893	Rénovation JMBR (peinture bande patinoire)	257.37\$
17894	Garage Roger Foster (pièce pour 10 roues)	100.74\$
17895	Sécuor (système de sécurité)	98.83\$
17896	Service Info-Comm (contrat entretien)	130.95\$
17897	Signis (panneaux)	6 093.68\$
17898	Javel Bois-Francis (chlore)	554.32\$
17899	Ténaquip (peintures, chiffons, résine)	797.24\$
17900	9066-6942 Québec inc (niveleuse)	1 183.79\$
	Municipalité Portneuf-sur-Mer (crédit)	(-12.72\$)
	L.P Tanguay (crédit)	(-239.24\$)
	Brandt (crédit)	(-283.99\$)
	TOTAL	40 880.01\$

DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du projet de réfection de la rue Principale et de la route de contournement préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération les comptes à payer pour ledit projet;

**RÉSOLUTION
21-10-3973**

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 1 024 418.58\$;

QUE le Conseil entérine le paiement des décomptes numéro 11 et 15 à Inter-cité Construction inc. au montant de 3 642 121.68\$ et 1 888 265.28\$

QUE le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

PROJET RUE PRINCIPALE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES SEPTEMBRE 2021

Tetra Tech QI (60724671-60719527)	7 540.92\$
Intercité Construction Inc. (décompte 20 et 21)	846 652.08\$
SNC Lavalin inc. (1569810-1570410)	156 150.53\$
Tremblay Bois Mignault (facture 123462)	2 415.63\$
DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE :	
LCS Laboratoires de canalisations souterraines (77718)	2 012.06\$
Carrière Girard inc. (facture 1187)	838.52\$
Tremblay Bois Mignault (123460, 123461)	7 895.94\$
Agat Laboratoires (21857501)	912.90\$
TOTAUX	1 024 418.58\$

RAPPORT FINANCIER 2020

ATTENDU la présentation des faits saillants du rapport financier 2020 ;

**RÉSOLUTION
21-10-3974**

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte le dépôt du rapport financier 2020 audité par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

PROJET VISIOCONFÉRENCE

**RÉSOLUTION
21-10-3975**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise l'achat auprès de Solotech au montant de 23 575.80\$ plus les taxes applicables pour l'installation d'un système de visioconférence dans la salle du conseil à l'hôtel de ville, attendu que la participation financière de la municipalité dans ce projet est de 10%, la différence étant subventionnable par la MRC`

QUE la municipalité adhère au plan de service de trois ans au montant de 2 250\$ total.

QUE monsieur Donald Perron, maire et/ou conjointement avec la directrice générale sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2019 À 2023

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**RÉSOLUTION
21-10- 3976**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

DEMANDE DU CERCLE DES FERMIERES SAINT-PAUL-DU-NORD DE LONGUE-RIVE INC.

RÉSOLUTION 21-10-3977

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte de faire installer le lien internet seulement s'il y a une CPE qui s'installe dans cet édifice.

REDDITION PLAN D'ACTION

RÉSOLUTION 21-10-3978

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil approuve la reddition du plan d'action 2020-2021 pour la subvention en lien avec le poste d'agent de développement auprès de la MRC de La Haute-Côte-Nord;

QUE le Conseil accepte et approuve le plan d'action 2021-2022 pour l'agent de développement et autorise le dépôt à la MRC;

QUE la participation financière confirmant la mise de fonds de la municipalité soit autorisée et que Monsieur Donald Perron, maire ainsi que la directrice générale soient également autorisés à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

DOSSIER PAULO BOUCHARD-INSTALLATION PONCEAUX

**RÉSOLUTION
21-10-3979**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la dépense au montant de 43 506.64\$ taxes incluses pour l'installation de 3 ponceaux par Construction SRV inc. sur la propriété de Monsieur Paulo Bouchard et ce, à la demande du ministère des Transports attendu que ces frais seront remboursés à 100% par le MTQ.

PAVAGE DE LA RUE BOUCHARD/ AFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

**RÉSOLUTION
21-10-3980**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la dépense de 28 444.82\$ incluant la tps et la tvq à laquelle s'ajoute les frais de mobilisation et démobilitation pour l'installation du pavage dans la rue Bouchard suite aux travaux de prolongement des conduites d'aqueduc et d'égout dans cette rue et ce, auprès de Les Entreprises Jacques Dufour inc.;

QUE les crédits requis soient prélevés au surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2020.

DEMANDE DE PERMIS DE RÉUNION POUR LA SALLE DE QUILLES

**RÉSOLUTION
21-10-3981**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Paul Giroux
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le conseil autorise madame Caroline Hovington responsable des loisirs, à présenter une demande de permis de réunion pour la salle des loisirs auprès de la Régie des alcools et des courses et ce, dans le cadre des activités de la salle de quilles.

ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR LA REFONTE DU SITE INTERNET ET LE CONSEIL SANS PAPIER

**RÉSOLUTION
21-10-3982**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la dépense au montant de 13 797\$ incluant la tps et la tvq pour la refonte complète du site internet avec option Conseil sans papier incluant un soutien technique et d'hébergement pour une période de 3 ans ainsi qu'une banque d'heures de 20 heures, attendu que le tout est sujet à une subvention de la MRC au montant de 7500\$.

Que monsieur Donald Perron, maire et/ou conjointement avec la directrice générale sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande pour et au nom de la Municipalité de Longue-Rive.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 :15, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 : 23.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**RÉSOLUTION
21-10-3983**

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Savard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 19: 23.

Nombre de citoyens présents : 6

Je, Donald Perron atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Donald Perron, Maire

France Brassard, Secrétaire trésorière adjointe